GOMETZ-LA-VILLE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Présidente : E. HUOT-MARCHAND

Secrétaire de séance : E. WERFELI

Etaient présents :
E. HUOT-MARCHAND, C. MOUNOLOU, W. GORSKI, B. LLORET, C. LEREBOUR, N. SEGUNDO, E. WERFELI, M. GIRARD, S. PIALAT, P. Y. NIZOU, A. BEAUFILS, D. CLAERHOUT.

Absents excusés :
E. GUYOT pouvoir à E. HUOT-MARCHAND
M. TAGHIAN pouvoir à C. MOUNOLOU
E. BUSSIERE pouvoir à W. GORSKI

Madame E. WERFELI a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20h45.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

VU l'exposé de Madame le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DESIGNE comme membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées :

Membres titulaires : 2
- E. HUOT-MARCHAND
- N. SEGUNDO

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H15.

Madame le Maire,
Edwige HUOT-MARCHAND

MAIRIE DE GOMETZ-LA-VILLE (Essonne)